QUELS SONT VOS DROITS ?

→ Choix du mode de diffusion

En tant qu'auteur de votre travail, vous êtes libre de choisir le mode de diffusion :

- Vous n'autorisez pas la diffusion : la thèse est diffusée en intranet depuis le catalogue des Bibliothèques de l'Université
- Vous autorisez la diffusion sans restriction de temps : votre thèse est diffusée sur Internet
- Vous pouvez autoriser la diffusion après un certain délai, ou modifier à tout moment l'autorisation que vous avez donnée après envoi d'un courrier recommandé adressé au Service Commun de la Documentation

IMPORTANT

En cas de confidentialité, la thèse sera archivée mais ne sera diffusée qu'après la levée de la confidentialité à la date mentionnée sur l'avis du jury.

→ Droits d'auteur et risques de plagiat

Les reproductions et citations de courts extraits de votre travail et des documents utilisés dans votre travail sont autorisées à condition d'en citer la référence et l'auteur de façon claire et visible.
Comme la version sur support papier, la version électronique peut être copiée de manière illégale.
Mais plus un document est visible (sur internet) et plus le « plagieur » prend le risque d'être démasqué (notamment grâce à des outils de détection de plagiat).

LIENS UTILES

→ Rechercher et consulter des thèses

- Catalogue des bibliothèques de l'UTLN : http://bu.univ-tln.fr
- Catalogue national des BU (SUDOC) : http://www.sudoc.abes.fr
- Portail Thèses en ligne (TEL) : http://tel.archives-ouvertes.fr
- Portail DART- Europe : http://www.dart- europe.eu/basicsearch.Php
- Moteur de recherche des Thèses de doctorat françaises : http://www.theses.fr

→ Rédiger, déposer, diffuser, publier

- Toutes les informations sont dans la « boîte à outils » du doctorant : http://bu.univ-tln.fr/theses/outils.html

→ Vos contacts dans les bibliothèques

- Claire Rémond
  Bibliothèque Campus La Garde
  Tél. 04 94 14 27 08
- Cécile Ferran
  Bibliothèque Campus Toulon
  Tél. 04 94 46 75 83

UNIVERSITÉ DE TOULON

Thèses en ligne
Mode d'emploi

→ Diffuser en ligne : pourquoi ?
→ Déposer en ligne : comment ?
→ Quels sont vos droits ?
→ Liens utiles

http://bu.univ-tln.fr

UNIVERSITÉ DE TOULON

DIFFUSER EN LIGNE : POURQUOI ?

Les thèses de doctorat soutenues à l'UTLN sont archivées dans l'application nationale STAR (Signalement des Thèses pour l'archivage et la Recherche). Les thèses soutenues après le 1er janvier 2011 sont consultables uniquement en ligne depuis le catalogue de la BU, le catalogue national du SUDOC et les portails nationaux et internationaux dédiés aux thèses en ligne (TEL, Theses.fr, Dart-Europe, OpenGrey, Open Access Theses and Dissertations…).

Elles sont également accessibles en ligne sur le portail HAL-UTLN

→ Meilleure visibilité

Diffusées sur internet, les thèses sont ainsi référencées par les moteurs de recherche

→ Valorisation

Une thèse papier déposée uniquement en format papier est consultée environ 1 fois tous les 10 ans car la consultation sur place à la BU est fastidieuse.

→ Archivage pérenne

Il se fait sous la forme d'un dépôt de votre thèse au CINES (Centre Informatique National de l'Enseignement Supérieur). Un identifiant permanent lui est attribué.

→ Diminution du coût d'impression

Vous n'avez plus besoin de fournir autant d'exemplaires qu'autrefois (1 cédérom uniquement pour la diffusion au lieu des 2 exemplaires imprimés).

DÉPOSER EN LIGNE, COMMENT ? LES DÉMARCHES ADMINISTRATIVES

→ La charte des Thèses électroniques de l'UTLN

Elle doit être signée par le doctorant et remise au secrétariat de l'École Doctorale : elle vous informe sur les modalités de dépôt et diffusion électroniques des thèses soutenues à l'UTLN.

→ Le Bordereau d'enregistrement de la thèse et l'autorisation de mise en ligne

Ces documents sont à remettre au secrétariat de l'École Doctorale 3 semaines avant la soutenance avec le cédérom contenant la thèse.

→ Le cédérom de la thèse doit comporter

- Le résumé de la thèse en français et en anglais (format Word ou Open Office)
- Le fichier de la thèse en PDF : si l'auteur n'a pas acquis les droits pour certains documents de sa thèse*, le cédérom devra comporter une version de diffusion en PDF (où les documents et images non libres de droits auront été enlevés).

Après la soutenance, si le jury a demandé des corrections, un second cédérom comprenant la version corrigée sera remis au secrétariat de l'École Doctorale dans un délai de 3 mois après la soutenance. Le dépôt du cédérom doit être accompagné de l'attestation de « Conformité de la version électronique corrigée » dûment complétée et signée.

IMPORTANT

Avant soutenance, la version électronique de la thèse fournie sur cédérom doit être strictement identique à la version remise aux rapporteurs.

Après soutenance, une thèse non corrigée dans les délais réglementaires ne sera pas diffusée.

* Exemple : images sous droit d'auteur, etc.

DÉPOSER EN LIGNE, COMMENT ? LES VÉRIFICATIONS TECHNIQUES

Pour garantir l'archivage pérenne des thèses et obtenir des documents pouvant être facilement consultables en ligne, quelques consignes techniques sont à respecter

→ Formats à utiliser

La thèse doit être rédigée dans une version récente d'un traitement de texte (WORD ou OpenOffice) et convertie au format PDF (attention à ne pas verrouiller le fichier par un mot de passe personnel). La conversion de la thèse est à la charge des doctorants, il doit s'assurer de l'intégrité de la version PDF et de la validité du fichier.

→ La feuille de style

Une feuille de style est un fichier modèle de document qui décrit la structure du document, en particulier les niveaux hiérarchiques des différentes parties et sous-parties. Son usage est fortement recommandé car elle vous aidera à mettre en forme votre document (structuration des parties, création automatique de tables des matières et de listes de figures…). L'utilisation de la feuille de style n'est pas une contrainte, le choix des polices et de la mise en forme reste libre. Les modèles préconisés de présentation de première et dernière page pour l'UTLN sont toutefois à respecter.

→ Le modèle de première et dernière page

Il est téléchargeable sur le site de la BU http://bu.univ-tln.fr (rubrique « Thèses, mode d'emploi ») et offre l'avantage d'une présentation cohérente et clairement identifiable pour toutes les thèses soutenues à l'UTLN.

→ Règles de présentation

Consultez la synthèse du « Guide pour la rédaction et la présentation des thèses à l'usage des doctorants » du Ministère de l'éducation nationale, de la Recherche qui date de 2007.